PRÉFET DE LA CORRÈZE

Sécurité Routière en Corrèze

La lettre mensuelle

Juin 2016 – n°84

Mission Sécurité Routière de la Corrèze : L'accidentologie

Le bilan de l'accidentalité du mois

	Accidents corporels	Tués	Blessés	*dont Blessés hospitalisés*
Juin 2016	**11**	**0**	**14**	***1***
Juin 2015	19	0	23	*3*
Évolution	**- 8**	**0**	**- 9**	**- 2**

L'évolution depuis le début de l'année

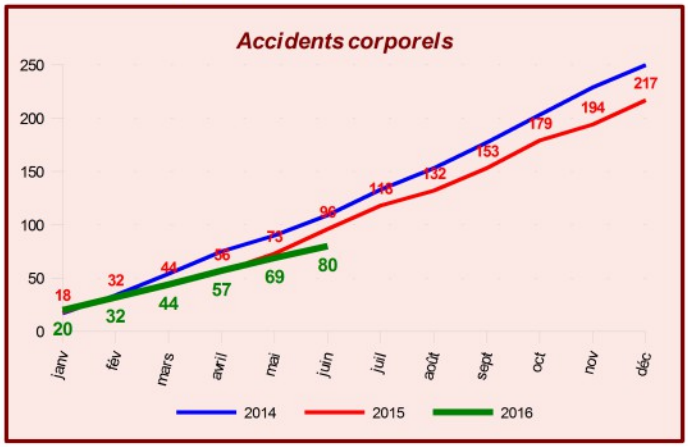

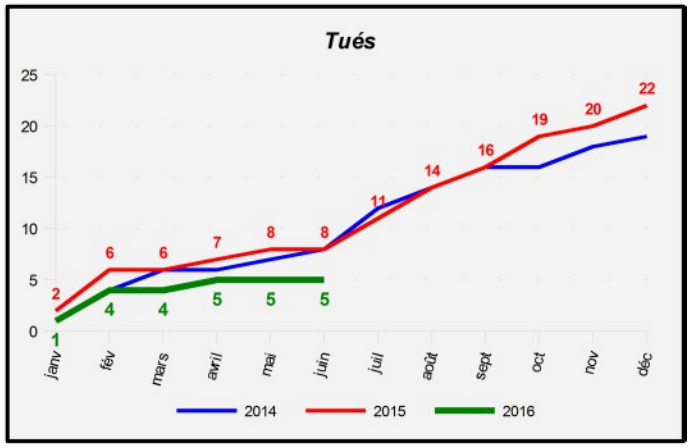

En Corrèze le mois de juin 2016 a enregistré 11 accidents corporels, 14 blessés dont 1 hospitalisé.

Le bilan provisoire de l'année 2016 fait état de :

- 80 accidents corporels (-16,6 % / 2015)
- 5 tués (-3 / 2015)
- 100 blessés (-22,4 % / 2015)

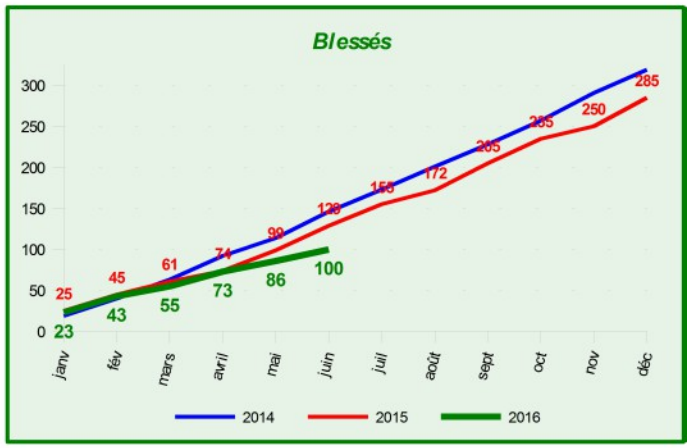

Evolution des accidents et des tués sur 12 mois glissants

En effectuant une analyse sur 12 mois glissants, on constate globalement une diminution du nombre d'accidents corporels et une augmentation du nombre de tués.

PRÉFET DE LA CORRÈZE

Sécurité Routière en Corrèze

La lettre mensuelle

Juin 2016 – n°84

Mission Sécurité Routière de la Corrèze : La prévention

Le conseil du mois

La Sécurité routière repart en campagne contre la vitesse :

« On peut tout perdre en accélérant »

Les vacances sont une chose trop sérieuse pour être prises à la légère. Quelques précieux conseils pour bien préparer son voyage, faire la route en toute sécurité, arriver à bon port et en profiter pleinement.
La vitesse excessive ou inadaptée est présente dans un accident sur trois en 2015. L'immense majorité de ces drames est liée à un relâchement des comportements. Une tendance confirmée par l'Observatoire des vitesses qui relève une augmentation de la vitesse moyenne de 4km/h sur les autoroutes limitées à 130km/h (et de 2km/h sur celles à 110), sanctionnée par une augmentation de 23,1 % de la mortalité sur autoroute. **Aux premiers jours des grands départs de l'été, la Sécurité routière part en campagne pour montrer toute l'absurdité d'un excès de vitesse.**

Vidéo :
http://www.lebureaudecom.fr/securiteroutiere/cp_emailing7_juillet2016.html

L'info du mois

Juin 2016 : l'accès aux motos de forte puissance est désormais réservé aux seuls conducteurs expérimentés

Comme annoncé lors du Comité interministériel de la sécurité routière présidé par le Premier ministre le 2 octobre 2015 (mesure 14), l'accès aux motocyclettes de forte puissance (> à 35 Kw ou 47 CV) devient progressif.
Depuis la parution du décret n° 2016-723 du 31 mai 2016, publié au Journal officiel du 2 juin, toute personne majeure, quel que soit son âge, doit d'abord être titulaire du permis A2 (inférieur à 35 Kw) pendant un minimum de deux années avant de pouvoir prétendre au permis A. Pour obtenir ce passage du permis A2 au permis A, elle devra suivre une formation spécifique de 7 heures en école de conduite, non sanctionnée par un examen, afin d'assurer la transition en toute sécurité d'une moto de faible à forte puissance.

Les actions du mois

- **Formation des nouveaux Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR)**

Le vendredi 3 juin 2016, 11 nouveaux Intervenants Départementaux de Sécurité Routière ont été formés à la cité administrative à Tulle.
D'horizon variés, de compétences particulières, chacun a pu faire part de son propre cheminement qui a forgé les motivations à s'investir dans la sécurité routière.
L'objectif de la journée était d'apporter une culture sécurité routière, des connaissances en accidentalité et sur l'organisation nationale puis locale de la politique de sécurité routière, enfin, la découverte des missions des IDSR qui s'inscrit dans le programme AGIR, impliquant les partenaires locaux, les contacts et les ressources. Ces nouveaux IDSR, de profils professionnels différents, retraités, techniciens de la route (Conseil Départemental),inspecteurs des permis de conduire, professeur en CFA, motards et gendarme ont découvert tous les outils pédagogiques qu'ils auront l'occasion d'utiliser au cours des actions de sensibilisation auprès du public. L'échange et le partage des connaissances furent le fil conducteur de cette journée.

- **Reprise de guidon**

Une journée reprise de guidon, destinée aux jeunes permis moto, s'est déroulée le samedi 18 juin. Cette première sortie s'est faite avec les personnes contactées lors du village deux roues du 28 mai 2016 à Brive. Sur les routes sinueuses du département, les participants ont été **encadrés par groupe de cinq motos par les deux Chargés de Mission 2 Roues Motorisés (CdM2RM) et les intervenants départementaux de sécurité routière motards (IDSR)**. Plusieurs arrêts furent nécessaires pour réadapter les groupes en fonction du niveau évolutif des participants.
Cette ballade qui s'est déroulée sous une météo capricieuse a tout de même permis de faire une halte ensoleillée à la préfecture en traversant le parc. Monsieur Bertrand GAUME, Préfet de la Corrèze a remercié tous les participants de leur engagement autour d'un rafraîchissement. Puis, le groupe est reparti pour parcourir les 70 derniers kilomètres.

- **La sécurité routière s'invite à la Fête du foyer**

Cette année, la fête annuelle du foyer rural de Sainte-Fortunade était consacrée à la sécurité routière. Ainsi, ce samedi 11 juin, les participants ont pu apprécier les diverses réalisations des associations, participer aux activités de danse en alternance avec **la voiture tonneau, le simulateur de conduite 4 roues, un atelier code de la route ou une information très démonstrative des doses d'alcool servies chez soi.** Dans un esprit bon enfant, d'échange et de partage d'expérience de nombreuses personnes de tout âge se sont laissées porter par l'approche ludique mais pertinente de ces ateliers. Les intervenants départementaux de la sécurité routière qui ont assuré l'animation de cette journée ont bénéficié de temps pour apporter les réponses aux nombreuses interrogations d'un public attentif et disponible.

- **Journée nationale des sapeurs pompiers**

L'union départementale des sapeurs-pompiers de Corrèze a profité de la journée nationale des sapeurs pompiers pour réunir son congrès départemental annuel le samedi 11 juin. **La Mission sécurité routière a participé à cet événement qui s'est déroulé sur la place de Saint Angel en présence du Préfet de la Corrèze.**

La mission sécurité routière animait deux ateliers lors de cette journée :
- un testo-choc permettant de prendre la mesure de l'utilité de la ceinture de sécurité ainsi que la violence d'un choc y compris à allure très modérée.
- un simulateur deux roues permettant de s'initier à la conduite de ce type de véhicule soit en version cyclomoteur ou motocyclette et d'en apprécier les spécificités.

Au total, une soixantaine de personnes a été sensibilisée.

- **Sécurité routière au salon de l'auto**

Cette année, la Mission Sécurité routière était présente. les 24 et 25 juin au salon de l'auto à Ussel inauguré en présence de la Sous-préfète d'Ussel. C'était une bonne opportunité pour sensibiliser les futurs acheteurs de voiture de l'utilité du port de la ceinture de sécurité et aussi d'utiliser tous les rangements prévus par les constructeurs. Il était également intéressant de proposer à ces personnes une démonstration concrète de l'efficacité de la ceinture grâce à **la voiture tonneau qui permet de restituer à très faible allure et sans risque la sensation rassurante d'être maintenu dans son siège**.

- **« Motard d'un jour » à Tulle**

Dans le cadre de ses actions de sécurité routière , l'antenne 19 de la FFMC a organisé le samedi 25 juin une matinée « motard d'un jour » axée sur l'amélioration de la sécurité des infrastructures routières pour les deux roues motorisés.
Madame Josiane Brassac-Dijoux conseillère communautaire de la mairie de Tulle, et monsieur Marc Rougerie, Maire de Chameyrat, ainsi que des représentants de la sécurité routière ont pris place à l'arrière de motos sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres jalonné d'arrêts sur des infrastructures mal adaptées aux motos. Les représentants de la FFMC ont pu montrer le positionnement de certains couvercles de regards en fonte sur les trajectoires utilisées par les motards, la nécessité d'un revêtement bien entretenu, d'une utilisation rationnelle et parcimonieuse des peintures au sol et de la pertinence des aménagements de proximité en cas de chute. Autant d'informations que les élus présents feront suivre à leurs services techniques.

L'agenda de la sécurité routière

Le 5 juillet 2016	Projection du film « tout est permis » au personnel du CFA des 13 Vents Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Le 6 juillet 2016	Sensibilisation aux règles de la conduite automobile au centre de détention d'Uzerche Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Le 7 juillet 2016	Sensibilisation aux risques routiers au CFAI de Tulle Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Les 8 et 9 juillet 2016	Action « Sur la route des vacances » - Aire Porte de Corrèze sur l'A20 à Masseret Contact : Mission sécurité routière 05 55 21 83 70
Les 22 et 23 juillet 2016	Action « Sur la route des vacances » - Aire de la Corrèze sur l'A89 à Vitrac sur Montane Contact : Mission sécurité routière 05 55 21 83 70

Mission Sécurité Routière de la Corrèze : La prévention